B07 : Plan régional de restauration en faveur de la flore : le Gaillet chétif et la Ciguë vireuse

Contexte

En 2014, la Région Nord-Pas-de-Calais, devant les menaces qui pèsent sur certaines espèces végétales, mettait au point une stratégie de restauration au travers d'un plan régional pour 4 espèces. Parmi elles, deux espèces présentes sur le Parc ne connaissent que quelques stations très localisées : la Cigue ou Cicutaire vireuse (*Cicuta virosa*) et le Gaillet chétif (*Galium debile Desv.*).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Cigüe (*Cicuta virosa*) était autrefois présente en vallée de la Canche, dans le marais audomarois, dans le Boulonnais, dans le Douaisis, notamment en vallée de la Sensée. Sur les 16 localités signalées historiquement, 8 populations ont disparu dans la première moitié du 20ème siècle ; 6 étaient encore signalées postérieurement en 1980 mais 5 ont désormais disparues. En 2013, la dernière population régionale subsiste sur la commune de Clairmarais à proximité de Saint-Omer.

Concernant le Gaillet chétif (*Galium debile Desv.*), la population a été découverte en 1991; elle est située à Helfaut au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Plateau des Landes gérée par EDEN 62 (CLÉTY, 2006). Elle n'est présente que sur quelques secteurs de berge lorsque la végétation est suffisamment ouverte. Cette localisation unique rend cette plante particulièrement vulnérable à toute modification de son habitat.

Dans le Nord – Pas de Calais, les deux espèces sont

considérées comme exceptionnelles et en danger d'extinction (VALENTIN, B., LAMIRAND, M., 2014).

Fiche mise à jour le "20-11-2017" / Fiche révisée 6 fois

Photo 1 : Cigüe – © A. Millot

Méthodologie

La méthodologie s'inspire directement des actions proposées dans le plan de restauration à savoir :

Pour la Cigüe vireuse : l'action n°2 du plan consiste à réaliser un suivi régulier (tous les 4 ans) pour connaître le développement de la population et réagir rapidement en cas d'évolution très négative.

Pour le Gaillet chétif : l'action n°4 vise à réaliser le suivi de la population connue sur l'étang 4 de la RNR.

Résultats

Concernant la Cigüe vireuse, en 2011 la population prospection permettait d'estimer la population à un peu plus de 500 individus. (VALENTIN, B., LAMIRAND, M., CATTEAU, E. & TOUSSAINT, B. (2014))

Figure 1 : Effectifs de cigüe vireuse en 2011 et 2015

En 2015, les comptages font approximativement état de 375 pieds, ce qui tend à montrer une baisse des effectifs.
Au sujet du Gaillet chétif, alors qu'en 2003, la population

comptait encore plus d’une centaine d’individus, les suivis de 2013 n’ont permis de retrouver que 33 touffes (donnée CBNBL). Toutefois, des comptages réalisés par EDEN62 en 2014 indiquent environ 200 pieds. (VALENTIN, B., LAMIRAND, M., (2014))
En 2015, les données recueillies auprès d’EDEN 62 font état de 95 pieds (extraction de la base de données du 06/10/2015)

Interprétation

Ces deux espèces hautement menacées ont donc été vérifiées : à minima, nous pouvons dire qu’elles sont encore présentes en région. Toutefois, les comptages réalisés demandent à être précisés dans les années futures. Les données de Gaillet chétif sont par exemple très fluctuantes depuis 2003, les hausses alternant avec les baisses.
À propos de la Ciguë vireuse, les prochains dénombrements devraient affirmer ou infirmer une tendance à la baisse observée.
Les valeurs, bien qu’en apparente baisse, doivent être pondérées par le fait que quelques stations ont subi des travaux de remblaiement en 2012 qui pourraient avoir détruit plusieurs dizaines de pieds. Sans cet évènement malheureux, il est possible que la Cigüe ait pu présenter des effectifs au moins aussi proches que ceux comptabilisés en 2011.

Figure 2 : Cartographie des stations de cigüe vireuse en 2015